

caucus du parti conservateur-progressiste avait annoncée la semaine précédente à la suite du colloque des penseurs du parti. Cette impression s'est dissipée lorsque je me suis rendu compte que la journée d'aujourd'hui ne serait pas consacrée à cette motion. Ce n'en est pas moins un précédent que je recommanderais à l'opposition officielle comme étant un bon exemple de positivisme. Nous n'en avons pas eu d'autres jusqu'ici, mais nous attendons les événements avec intérêt, sinon avec optimisme. J'inclus la période des questions orales d'aujourd'hui ainsi que les réponses aux déclarations à l'appel des motions.

Pour le fond, c'est autre chose. Que l'on apprécie plus ou moins la façon dont on a procédé pour présenter la motion à l'étude, sa simplicité primitive amène à conclure que rien d'important ne s'est produit. Le NPD traite encore d'un Canada inexistant, d'un Canada qu'il souhaite ou imagine simple, homogène, uni et présentant les proportions géographiques du Lichenstein, l'homogénéité sociale, culturelle, économique et idéologique du Vatican et le calme politique du paradis terrestre avant la venue du serpent. Cette vue simpliste et irréaliste n'existe que dans l'esprit des socialistes.

On s'en est bien aperçu à propos de la loi sur les ressources en eau du Canada, au comité des ressources et à la Chambre. Selon eux, on pourrait obtenir une eau d'une pureté cristalline en adoptant une mesure législative fédérale applicable partout et immédiatement au Canada, sans tenir aucun compte des provinces, des industries ni des gens qui dépendent des produits ou des emplois fournis par ces dernières. Nous adoptons une loi et qu'importe si elle est constitutionnelle, si les usines ferment et mettent leurs ouvriers à pied. On réglera ces problèmes en priorité la semaine prochaine. Le problème de cette semaine est l'eau, qu'il faut rendre instantanément d'une pureté absolue par une mesure législative. La semaine prochaine, nous réglerons le problème de l'atrophie industrielle en adoptant des mesures pour créer des emplois.

Je n'ai pas l'intention de démontrer aujourd'hui les avantages du fédéralisme, mais ce n'est sûrement pas trop demander aux partis politiques et aux députés qu'ils admettent au moins la réalité du fédéralisme canadien et le fait que dans cette fédération, la plupart des domaines qui s'appliquent de façon particulière et précise au milieu urbain sont du ressort législatif provincial et non national. Reconnaître le fait n'est pas en affirmer l'exactitude ou la pertinence, ni dire qu'un changement s'impose. La vision réaliste des choses est toutefois une condition préalable aux politiques concrètes, et elle est à l'opposé de l'attitude idéaliste dont les vis-à-vis ont fait montre jusqu'ici.

[M. Mahoney.]

Quelques orateurs ont parlé de la transformation du Canada rural en un pays urbain; le fait demeure que nous nous heurtons à la nécessité de résoudre les problèmes urbains déjà lourds et sans cesse croissants, dans le contexte d'une constitution adaptée à un pays rural. Le gouvernement fédéral ne peut s'entendre directement avec les villes canadiennes au sujet des problèmes urbains en faisant fi des protestations des provinces. Assurément, le principe même de la démocratie veut que le gouvernement, comme le simple citoyen, soit lié par la loi. Dans un régime démocratique fédéral, les divers échelons de gouvernement doivent être liés par la loi dans leurs rapports réciproques et dans ceux qu'ils entretiennent avec le citoyen. Lorsqu'on est disposé à sacrifier ce principe démocratique durant une crise quelconque, on se retrouve avec un tout autre régime.

On ne s'entend pas sur la définition du mot «ville». Certains diront qu'une ville n'est pas une chose matérielle, mais découle plutôt d'une attitude, d'un état d'esprit, d'un sentiment. D'autres la considèrent comme un organe matériel gigantesque, dont il est facile de vérifier l'importance lorsqu'on approche d'une grande ville en avion par une nuit claire. Chaque jour, d'énormes quantités d'eau, d'aliments, de combustibles et d'autres produits y parviennent et sont consommés sur place, produisant ainsi des déchets qui polluent l'air, l'eau, le sol jusque dans les banlieues. Selon d'autres encore, la définition politique de la ville et ses limites géographiques ont de moins en moins d'importance. Ce qui a vraiment un sens, ce sont ses limites conceptuelles, notamment sa vie commerciale, son œuvre d'éducation, son milieu culturel. Une ville ne comprend pas seulement du hardware, comme des systèmes téléphoniques, des rues, des égouts et des édifices scolaires; elle comprend aussi du software, notamment des régimes bancaires, des soins médicaux d'urgence et du théâtre.

Quelle que soit la définition de la ville, nous pouvons nous mettre d'accord pour reconnaître que les caractères physiques, le hardware, exercent une influence profonde sur la forme et l'orientation des autres dimensions ou fonctions, intrinsèquement plus importantes, mais en grande partie subordonnées. Au départ tout au moins, et peut-être pour toujours, c'est dans le domaine du hardware urbain que le gouvernement peut agir plus efficacement pour créer le milieu physique au sein duquel les citoyens,—par l'entreprise privée et par l'inspiration, la création et l'effort individuels,—pourront développer le plus important software, c'est-à-dire l'aspect commercial, culturel et social.